



Demande de paiement 6 mois après, suite à une erreur de prix

Par oing2973

Bonjour,

En décembre 2021, j'ai acheté un article en ligne pour une valeur d'environ 90 euros.

Lors de la commande, le panier m'indiquait des frais de ports à 0 euros, et j'ai donc pensé qu'il s'agissait de frais de ports offerts en raison de la valeur élevée du total (il s'agit d'un petit article d'environ 300g). J'ai donc procédé au paiement en ligne, et ait reçu ma commande quelques jours après !

Plus de 6 mois après, le vendeur m'envoie par courrier une facture, m'indiquant qu'ils avaient fait une erreur sur les frais de port, et qu'il me reste 12 euros à payer. Aujourd'hui, je reçois une seconde relance pour le paiement de cette facture.

Quelle est la marche à suivre dans ce cas ?

Le prix payé n'était pas dérisoire par rapport à la valeur du produit, donc je pense être dans mon droit de refuser de payer cette erreur de prix plus de 6 mois après la commande, mais je souhaite avoir confirmation.

Merci par avance !

Par janus2

Bonjour,

Effectivement, le vendeur est obligé de se tenir au prix affiché, sauf erreur manifeste.

Par oing2973

Merci pour la réponse :)